

**OBJET:** Attribution de mandat spécial dans le cadre du Salon de l'Immobilier Bas Carbone à Paris

Vu les articles L 2123-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision du Conseil d'Etat n°265325 du 24 mars 1950 définissant les mandats spéciaux,

Considérant la possibilité par le Conseil Municipal d'accorder un mandat spécial à un élu pour la réalisation de toutes missions accomplies dans l'intérêt des affaires communales ne relevant pas expressément de ses obligations directes,

Considérant que la participation au Salon de l'immobilier bas carbone (SIBCA), organisé du 7 au 9 octobre 2024 à Paris nécessite l'attribution d'un mandat spécial,

Considérant que l'inscription à l'évènement est payante et que le tarif d'entrée pour 3 jours est de 450€,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'accorder un mandat spécial à Hervé DEMORGNY, adjoint en charge de l'urbanisme, l'habitat, des bâtiments municipaux et de l'énergie, qui s'est rendu à Paris pour participer à cet évènement.
- Le remboursement des frais engagés se fera sur présentation d'un état de frais. Ils seront pris en charges selon les modalités applicables aux frais de déplacement et de mission. En cas éventuel de frais annexes, tels les frais d'inscription susmentionnés, ceux-ci seront remboursés sur la base des frais réels sur présentation de justificatifs de paiement.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**, en décide ainsi.**

Le registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire  
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

## NOTE EXPLICATIVE N° 128

OBJET: Attribution de mandat spécial dans le cadre du Salon de l'Immobilier Bas Carbone à Paris

Le Salon de l'immobilier bas carbone (SIBCA) est un évènement organisé depuis 2022 qui vise la décarbonation de l'industrie immobilière. Il vise à réunir et stimuler les intervenants du secteur afin de concevoir, construire, rénover, et exploiter les territoires, les grands projets urbains et les bâtiments bas carbone de demain.

Les journées s'articulent autour de rencontres professionnelles, de démonstrations de savoir-faire, de solutions innovantes et la présentation d'opérations bas-carbone remarquées, mais également de conférences thématiques sur la construction ou la rénovation de bâtiments bas carbone, l'articulation des territoires, la reconversion des friches, les nouvelles mobilités, etc.